

de la fabrique de la Pointe-Lévy qui mentionne le prix du service de la *dame de Courtemanche*. Cette dame de Courtemanche ne peut être madame Le Gardeur de Courtemanche car nous la voyons mentionnée dans les lettres de son fils au Conseil de Marine jusqu'à 1726. Il est plus probable que madame Le Gardeur de Courtemanche décéda chez son fils, à la côte de Labrador, peut-être en 1727 ou peu après.

Du mariage de Pierre-Gratien Martel de Brouage et de Marie-Charlotte Charest étaient nés deux enfants:

I

*Pierre Martel de Brouage*

Né à la Pointe-de-Lévy le 1er mars 1691.

Noyé à la côte de Labrador, à l'âge de seize ans.

II

*François Martel de Brouage*

Le continuateur de la lignée.

FRANÇOIS MARTEL DE BROUAGE

Il naquit à Québec le 30 avril 1692.

Le jeune Martel de Brouage, aussitôt ses études terminées, suivit son beau-père, M. Le Gardeur de Courtemanche, au Labrador. Il devait y rester pendant près d'un demi-siècle.

La mort de M. Le Gardeur de Courtemanche, en 1717, laissait sa veuve dans une situation fâcheuse. Elle avait une magnifique exploitation, mais personne pour l'administrer.

Le gouverneur de Vaudreuil vint en aide à madame Le Gardeur de Courtemanche. Grâce à son intervention, le jour même (11 janvier 1718) où le roi confirmait à la veuve et à ses quatre enfants la concession faite à son mari pour sa vie durant seulement, il accordait la commission suivante à François Martel de Brouage: